

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CESAM FORMATION
DANIEL FUSTER
06.72.55.05.45
daniel.fuster@cesam-formation.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle
Épreuves écrites
Épreuves orales

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3
européen)

Conditions d'accès :

être majeur. Savoir s'exprimer à l'écrit et à
l'oral correctement

Prérequis pédagogiques :

Le candidat à l'entrée en formation doit : - posséder une expérience d'une durée au moins égale à un mois et demi ou 200 heures minimum en animation bénévole ou professionnelle dans le domaine de l'animation. - posséder un titre ou certificat de secouriste (SST, PSC1...) - savoir lire, écrire et compter correctement. Pour cela des tests de sélection ont lieu avec : - une épreuve écrite de deux heures sur un sujet portant sur le domaine de l'animation, noté sur 20 - Un entretien avec un jury de professionnel de l'animation et du médico social d'une durée de 45 minutes maximum noté sur 20. A l'issue de cette épreuve, si le candidat obtient une note inférieure à 10 à l'écrit ou à l'oral, ce dernier est éliminé, et ne peut intégrer la formation. Il devra repasser des tests de sélection à la prochaine session dans un centre de formation;

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Former des professionnels de l'animation s'appuyant sur l'accompagnement de démarches individuelles et collectives dans le développement d'un projet d'animation sociale. Cette formation doit permettre aux candidats de: - Concevoir un projet d'animation sociale en mien avec une équipe pluridisciplinaire - Animer des actions d'animation pour favoriser l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne. - Encadrer des actions d'animation sociale. -Participer au fonctionnement de la structure dans son environnement. -Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.

Contenu et modalités d'organisation

1- Il encadre tout type de public dans une pratique d'animation sociale : Il prend en compte le milieu d'appartenance ou d'origine des publics, les valeurs et les rôles qui lui sont liés. Il apprécie les potentialités des personnes concernées par son action d'animation. Il définit des modes d'intervention adaptés à son public. Il encadre les groupes dans le cadre de ses animations. Il évalue les effets de son animation sur les publics. 2- Il encadre des activités d'animation sociale : Il conçoit un projet d'animation sociale. Il participe à la mise en œuvre de partenariats locaux. Il réalise de manière autonome des animations sociales. Il met en œuvre des situations facilitant la mise en relation des personnes et des groupes. Il met en œuvre une action d'animation en vue du développement de l'expression et de la relation sociale. Il soutient l'émergence de projets à caractère individuel ou collectif. Il participe à un processus global de maintien des capacités relationnelles et sociales de la personne. Il participe à un processus de maintien ou de développement de l'autonomie physique et psychologique de la personne ; 3- Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation sociale : Il participe à la gestion et à la promotion des activités de la structure. Il communique sur le fonctionnement de la structure qui l'emploie. Il participe à la mise en place de l'offre d'activités dans le cadre de la structure qui l'emploie. Il participe à des réunions de travail à caractère interdisciplinaire. Il participe à des réunions de travail à caractère partenarial. Capacités ou compétences attestées : 1 Mobiliser les connaissances générales liées à l'animation sociale. Mobiliser les connaissances associées aux différentes personnes concernées par une perte importante d'autonomie. Analyser les différents publics dans leur environnement. Choisir des démarches adaptées aux différents publics. Elaborer un plan d'action pour la conduite d'animation sociale. Favoriser l'autonomie des personnes dans le groupe. Réguler le fonctionnement du groupe. Prévenir les comportements à risques pour l'intégrité des personnes. Agir en cas de maltraitance dans une action d'animation. 2 Identifier les ressources

...

Commentaires sur la durée hebdomadaire Selon le profil du candidat, il peut lui être proposé un parcours adapté (allègements d'UC si il possède déjà un autre BPJEPS. Aménagement des cours si une personne est en situation de handicap et sur prescription médicale.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte
Commentaires sur la parcours personnalisable Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité animateur mention animation sociale - Niveau 4 : Baccalauréat
(Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

En fin de parcours de formation, un suivi est mis en place par Cesam Formation afin d'accompagner les candidats dans les recherches de postes pour ceux qui n'en auraient pas, des réunions avec des employeurs potentiels est organisé en fin de formation.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00257242	du 10/10/2022 au 27/10/2023	Ambarès-et-Lagrange (33)	CESAM FORMATION		MON COMPTE FORMATION FPC	Contrat pro
00361248	du 24/07/2023 au 30/07/2024	Ambarès-et-Lagrange (33)	CESAM FORMATION		MON COMPTE FORMATION FPC	FPC

00394332

du 20/11/2023 au
29/11/2024

Ambarès-et-
Lagrave (33)

CESAM FORMATION

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00462944

du 17/06/2024 au
31/07/2025

Ambarès-et-
Lagrave (33)

CESAM FORMATION

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00497003

du 05/08/2024 au
31/07/2025

Ambarès-et-
Lagrave (33)

CESAM FORMATION

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC